

# L'ÉchO



BULLETIN MUNICIPAL

Printemps 2026 • Vol 26 No1



**ENSEMBLE  
ON AVANCE !**

Mot de la mairesse P. 3

**COMITÉ MUNICIPAL**

Recherche de bénévoles P.15

[stanicet.com](http://stanicet.com)

335, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

450 264-2555  
[communication@stanicet.com](mailto:communication@stanicet.com)



## TABLE DES MATIÈRES

LA MAIRESSE VOUS PARLE	3
URBANISME	4
TRAVAUX PUBLICS	6
DATES À RETENIR	7
POMPIERS	8
BIBLIOTHÈQUE ET CAMP DE JOUR	10
CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE	11
NOS ORGANISMES	12
ACTIVITÉS	14
COMITÉ MUNICIPAL	15
VOILÀ !	16

## HORAIRE ADMINISTRATIF

Lundi au jeudi de  
9 h à midi et de 13 h à 16 h 30

## SÉANCES PUBLIQUES

7 avril, 4 mai et 1er juin 2026 à 19 h

Salle du Conseil  
333, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Ouverture des portes à 18 h 30

Pour visualiser les séances du conseil en webdiffusion :  
[youtube.com/channel/UCVjAd-h8P0Kb4phMqcN5kFA](https://youtube.com/channel/UCVjAd-h8P0Kb4phMqcN5kFA)



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

335, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Téléphone : 450 264-2555  
Télécopieur : 450 264-2395  
[communication@stanicet.com](mailto:communication@stanicet.com)  
[stanicet.com](http://stanicet.com)



## LE CONSEIL MUNICIPAL

Sylvie Tourangeau  
Mairesse



Ginette Caza  
District # 1



Bradley Duke  
District # 2



Martin Quesnel  
District # 3



André Picard  
District # 4



Marie Rachel Charlebois  
District # 5



Lyne Cardinal  
District # 6

## MOT DE LA MAIRESSE

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Le printemps s'amorce tranquillement à Saint-Anicet. Les journées s'allongent, la neige disparaît peu à peu et on sent renaître cette énergie propre au renouveau. Cette saison marque un nouveau départ, autant pour notre environnement que pour notre vie communautaire.

Avec l'arrivée des beaux jours vient aussi le temps du ménage extérieur. Je vous invite, dans la mesure du possible, à prendre un moment pour nettoyer vos terrains, ramasser les débris laissés par l'hiver et contribuer à embellir notre municipalité. Ces petits gestes, posés individuellement, ont un impact collectif important sur la qualité de vie et la fierté que nous partageons envers notre milieu.

J'en profite également pour rappeler l'importance du respect entre voisins, notamment en ce qui concerne le bruit. Le printemps annonce le retour des travaux extérieurs, des rénovations et des activités en plein air. Une attention particulière portée aux heures et au voisinage permet de préserver un climat harmonieux et respectueux pour tous.

### Une vision claire pour le présent et l'avenir

Le conseil municipal et moi-même sommes très fiers de vous annoncer que la municipalité est actuellement en démarche afin de procéder à l'élaboration d'un plan stratégique. Cette étape est essentielle pour bien orienter nos actions, autant pour répondre aux besoins actuels que pour préparer l'avenir de Saint-Anicet.

Ce plan stratégique permettra au conseil municipal d'avoir une vision structurée et réfléchie du présent et du futur de notre municipalité, en tenant compte de nos réalités, de nos priorités et des enjeux à venir. Il servira de guide pour assurer un développement cohérent, durable et responsable, au bénéfice des citoyennes et citoyens d'aujourd'hui et de demain.

### Une saison estivale dynamique en préparation

La période estivale qui s'en vient s'annonce active et rassembleuse. Grâce au travail remarquable du département et du comité des loisirs, plusieurs beaux plans d'action ont été mis en place afin d'offrir une programmation variée, accessible et inclusive. Ces activités sont pensées pour tous les âges et visent à renforcer le sentiment d'appartenance et le plaisir de se retrouver dans notre communauté.

Je tiens à remercier sincèrement les bénévoles et les membres des comités pour leur engagement et leur dévouement. Leur implication est essentielle à la vitalité de Saint-Anicet et contribue grandement à faire de notre municipalité un milieu de vie dynamique et accueillant.

### Les cafés de la mairesse : un grand succès

Les cafés de la mairesse ont connu un très grand succès, et je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de se déplacer pour venir discuter, poser des questions et partager leurs idées. Ces rencontres ont été riches en échanges et m'ont permis de mieux comprendre vos préoccupations, vos attentes et vos aspirations pour notre municipalité.

Je suis heureuse de vous annoncer que le prochain café de la mairesse aura lieu le 16 mai, de 9 h à 11 h à la salle du conseil au 333, avenue Jules-Léger. J'espère vous y retrouver encore une fois en grand nombre. Veuillez confirmer votre présence 450 264-2555 [info@stanicet.com](mailto:info@stanicet.com).

En terminant, je vous souhaite un très beau printemps, rempli d'énergie, de projets et de moments partagés. Continuons, ensemble, à prendre soin de notre milieu et à bâtir un avenir à l'image de notre communauté

Ensemble, on avance ! ❤️

Sylvie Tourangeau, mairesse

## DISTRIBUTION D'ARBRES

400, avenue de la Fabrique  
dans le stationnement arrière  
de l'Hôtel de Ville.

**9 mai 2026**  
9 h à 11 h  
(ou jusqu'à épuisement des stocks)



## BIENVENUE PRINTEMPS 2026 !

L'arrivée du printemps ramène avec elle la vie, l'énergie et l'envie de réaliser de nouveaux projets. C'est le moment de ranger les équipements d'hiver et de préparer les outils nécessaires pour profiter pleinement de la belle saison. Pour notre département d'urbanisme, cette période correspond également à notre période la plus achalandée.



## PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

En raison de l'augmentation des demandes, le délai de traitement pourrait être légèrement supérieur à la normale. Sachez toutefois que notre équipe travaille avec rigueur afin de maintenir un délai moyen de traitement généralement situé entre deux (2) et trois (3) semaines.

N'oubliez pas que vous devez effectuer votre demande de permis avant d'entreprendre tout projet ou travaux. Lorsqu'un permis ou un certificat vous est accordé, cela signifie qu'un inspecteur a déterminé que votre projet respecte la réglementation d'urbanisme municipale. C'est pourquoi il est essentiel de joindre tous les documents nécessaires au dépôt de votre demande, afin de permettre une analyse complète, et de prévoir le délai de traitement. Aucun travail ne peut débuter avant que le permis n'ait été délivré, payé et récupéré.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration!

Saint-Anicet, un lac, une campagne, une passion.

## ENVIRONNEMENT

La municipalité encourage tous les citoyens à adopter des gestes simples pour protéger l'environnement et favoriser la biodiversité. Retarder la première coupe du gazon au printemps est un moyen concret de soutenir les abeilles et autres pollinisateurs, essentiels à la santé de nos écosystèmes. Les fleurs naturelles qui poussent sur nos pelouses en début de saison offrent une source précieuse de nourriture pour ces espèces à un moment critique de leur cycle de vie.

**TONTE DE GAZON :** afin de concilier la protection de l'environnement et l'entretien des terrains, veuillez noter que la date limite pour la première coupe du gazon est fixée au 7 juin de chaque année. De plus, la hauteur maximale permise pour les herbes ou broussailles est de 20 centimètres. Ensuite, le fauchage doit être effectué régulièrement afin de respecter cette exigence. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux terres agricoles en culture ni à la bande de protection riveraine.

**USAGE PESTICIDE :** nous souhaitons vous rappeler que, selon le règlement 478-2, il est interdit d'utiliser des pesticides et engrais dans la rive à l'exception de certains usages précis.

Selon le règlement, les pesticides comprennent toute substance, toute matière ou tout micro-organisme destinés à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser directement ou indirectement, un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou les autres biens, ou destinés à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un médicament ou d'un vaccin, sauf s'il est topique pour un usage externe sur les animaux tels que défini par la Loi sur les pesticides.

Voici quelques exemples d'exceptions : utilisation des produits destinés au traitement de l'eau potable, des piscines et bassins artificiels en vase clos, travaux d'extermination à l'intérieur d'un bâtiment, l'utilisation à des fins agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles, dans le cas d'infestations lorsque toutes les alternatives respectueuses de l'environnement ont été tentées sans succès, etc.

Veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme pour obtenir plus d'information.

## PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES ET ENCADREMENT

**DES REMBLAIS :** le règlement de contrôle intérimaire 340-2023 de la MRC, en vigueur depuis mars 2024, vise à assurer la compatibilité du régime d'aménagement avec le Plan régional des milieux humides et hydriques. Il encadre principalement les interventions dans les milieux humides présumés et leurs bandes de protection, en interdisant de façon générale les activités de remblai dans ces milieux ainsi que dans une bande de 10 m autour.

Certaines interventions peuvent toutefois être autorisées selon la classe de valeur écologique du milieu, notamment pour des infrastructures publiques, des besoins de sécurité publique, certains équipements agricoles, ou des travaux déjà autorisés. Le règlement prévoit aussi des interdictions spécifiques, dont l'aménagement de nouveaux fossés et sorties de drains agricoles à moins de 15 m de milieux humides de classe A ou D.

Le règlement encadre également les activités de remblai en zone agricole permanente afin de protéger les sols agricoles et les eaux souterraines: les remblais, déblais et rehaussements sont permis seulement dans des conditions précises (ex.: superficie maximale de 2 ha, recommandation et supervision par un agronome, conservation du sol arable, réaménagement dans un délai de 6 mois), avec une exception possible pour certains travaux paysagers de moins de 2 000 m<sup>2</sup> (une seule fois par propriété). Plusieurs travaux nécessitent un certificat d'autorisation municipal et, lorsqu'il y a intervention près d'un milieu humide, une étude de caractérisation conforme aux exigences du MELCCFP peut être exigée.

## VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE ET MESURAGE DES BOUES ET ÉCUMES DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE :

conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22) et au règlement municipal numéro 358, votre fosse septique doit être vidangée tous les deux ans pour une résidence permanente et tous les quatre ans pour une résidence saisonnière. Pour ceux qui cherchent une alternative pratique, n'oubliez pas que la municipalité offre le service de mesurage des boues, des frais s'appliquent, pour chaque installation septique, selon le règlement de tarifs en vigueur. Pour vous inscrire sur la liste du printemps ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant la municipalité par courriel au: [services@stanicet.com](mailto:services@stanicet.com) ou par téléphone au 450 264-2555.

**PROPRETÉ DES TERRAINS :** sachez qu'il est interdit de laisser des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des appareils électroménagers, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre, des substances nauséabondes, des produits toxiques comme des piles, pneus, peinture, solvants, etc., sur ou une propriété. Tout propriétaire est tenu d'entretenir et d'assurer la propreté de son terrain et des bâtiments érigés.

## RAPPEL IMPORTANT – ABRIS TEMPORAIRES

Assurez-vous de retirer vos abris temporaires, incluant la structure avant le 1 mai 2026.

*« Ensemble, posons des gestes pour un environnement plus sain et une communauté plus vivante ! »*

Tonya Welburn

Responsable de l'inspection et de l'urbanisme  
Téléphone : 450 264-2555 poste 15  
[urbanisme@stanicet.com](mailto:urbanisme@stanicet.com)

Dominique Kloeckner

Inspectrice en bâtiment et en environnement  
Téléphone : 450 264-2555 poste 25  
[inspection@stanicet.com](mailto:inspection@stanicet.com)



## TRAVAUX PUBLICS

### POINT DE DÉPÔT OFFICIEL

Saviez-vous qu'ici à Saint-Anicet nous sommes un point de dépôt officiel pour Recyclefluo, qu'Arpe-Québec ainsi qu'Éco-peinture ?

Nous acceptons également les piles et les batteries au bureau de l'Hôtel de Ville, 335, avenue Jules-Léger, durant les heures d'ouverture ou au garage municipal 5001, route 132, sur rendez-vous seulement.



### Gabriel Trevino

Directeur des travaux publics  
Téléphone : 450 264-4302  
gtrevino@stanicet.com

### RAMPES DE MISE À L'EAU

Deux rampes de mise à l'eau, avec un quai amovible afin de faciliter le débarquement, sont accessibles gratuitement;  
- Au stationnement du centre communautaire ;  
- Au bout du chemin Trépanier.

Les quais amovibles seront installés à compter du 27 avril.

### QUAI DE DÉBARQUEMENT

Pour les kayaks, planches à pagaie et autres petites embarcations disponible au parc Jules-Léger, à droite du gros quai.

⚠ Aucune descente n'est permise au quai de la plage, dans la zone de baignade.



## DATES À RETENIR

### Avril

**5 avril**, Pâques

### Mai

**9 mai**, Distribution d'arbres

**10 mai**, Fête des Mères

**16 mai**, Café de la mairesse

**16-17-18 mai**, Vente bric-à-brac

### Juin

**15 juin**, 2e versements des taxes

**21 juin**, Fête des pères – Début de l'été

### FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

**3 avril**, Vendredi Saint

**6 avril**, Lundi de Pâques

**18 mai**, Journée nationale des Patriotes

### JOURNÉES DE SENSIBILISATION

#### Avril

**19 au 25 avril**, Semaine de l'action bénévole et du personnel de bureau et de l'administration

**22 avril**, Jour de la Terre

#### Mai

Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

**3 au 9 mai**, Semaine de la sécurité civile

**11 au 17 mai**, Semaine québécoise des familles

**17 mai**, Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

**18 au 24 mai**, semaine nationale des travaux publics

#### Juin

**1er au 7 juin**, Semaine québécoise des personnes handicapées

**16 au 22 juin**, semaine québécoise de la sécurité nautique



### Test du Système d'alerte par messagerie (SAM)

Dans le cadre de la Semaine de la sécurité civile, du 3 au 9 mai, la Municipalité de Saint-Anicet procédera à un test du système d'alerte par messagerie (SAM).

Pour votre sécurité et celle de vos proches



Système d'Alerte  
par Messagerie

Inscrivez-vous  
dès maintenant

stanicet.com • 450 264-2555  
communication@stanicet.com

### LICENCE DE CHIENS OBLIGATOIRE À SAINT-ANICET

Tous les chiens doivent être enregistrés et porter une licence valide, comme l'exige la réglementation.

#### Pourquoi ?

Pour assurer la sécurité de tous et permettre à La Tanière à Lou d'identifier rapidement un chien perdu.

#### Enregistrement :

En personne à l'Hôtel de Ville : 335, avenue Jules-Léger  
À La Tanière à Lou : 3895 Chem. Curran, Godmanchester  
Sur rendez-vous seulement.

Paiement de 25 \$

Aviser la Municipalité en cas de décès ou déménagement.

Chien perdu? Appelez le 450 264-2555 ou  
La Tanière à Lou : 450 288-1796



# COLLECTES

TRAVAUX  
PUBLICS



4 AVRIL

OUVERTURE  
DU SITE DE  
MATÉRIAUX SECS



24 AVRIL

OUVERTURE  
DU SITE DE  
RÉSIDUS VERTS



MAI

COLLECTE  
DE FEUILLES  
(LE JOUR DE VOTRE  
COLLECTE HABITUELLE)



3 MAI

COLLECTE  
HORAIRE D'ÉTÉ



SEMAINE DU 8 JUIN

COLLECTE DE  
GROS MEUBLES  
(LE JOUR DE VOTRE  
COLLECTE HABITUELLE)

Site de matériaux secs : Ouvert les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois. Contacter la municipalité pour votre laissez passer annuel gratuit; des laissez passer supplémentaires sont disponibles à l'achat.

Site de résidus verts : Ouvert du vendredi à partir de midi jusqu'au lundi à 7 h am. 4000, chemin neuf.

Collecte de feuilles : Vos feuilles doivent être mises dans des sacs de papiers prévus à cet effet et déposés en bordure de la rue la même journée que la collecte d'ordures ménagères.

# Joignez-vous à nous!

## POMPIERS (ÈRES) VOLONTAIRES

Le Service de Sécurité Incendie compte recruter des bénévoles possédants notamment d'excellentes capacités physiques, des aptitudes à travailler en équipe démontrant un sens des responsabilités, un très bon jugement, des habiletés à communiquer, faisant preuve d'éthique professionnelle et d'une grande facilité d'apprentissage.

### EXIGENCES

- Avoir 18 ans;
  - Avoir la formation Pompier 1 ou s'engager à suivre la formation;
  - Détenir un permis de conduire de classe 4A valide ou s'engager à l'acquérir dans un délai de six (6) mois suivant l'embauche;
  - Posséder une bonne forme physique;
- Aptitudes et compétences recherchées
- Avoir une bonne résistance au stress;
  - Faire preuve de disponibilité (jours et fin de semaine), de jugement, de responsabilités, d'éthique professionnelle, ainsi que d'une grande facilité d'apprentissage

Les personnes intéressées à soumettre leur service sont priées d'envoyer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anicet  
Service de Sécurité Incendie  
335, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet, Québec  
J0S 1M0



## POMPIERS

### RAPPORT D'INTERVENTION (Décembre-Janvier)

4	Feu
2	Feu fausse alarme
0	Feu électrique
2	Accident
0	Désincarcération
2	Premier Répondant
0	Sauvetage / nautique
1	Sauvetage/nautique
1	Mutuelle / entraide
6	Divers
18	APPELS TOTAUX



Stéphane Thibault  
Directeur incendie

[pompiers@stanicet.com](mailto:pompiers@stanicet.com)

100% FRAIS 100% LOCAL

**MARCHÉS D'HIVER**  
ORMSTOWN  
29 MARS, 10 H À 16 H  
CENTRE RÉCRÉATIF  
D'ORMSTOWN  
87, RUE ROY

La qualité La diversité La fraîcheur de la région!

FAITES LE PLEIN DE DENRÉES LOCALES  
[MARCHEFERMIERHUNTINGDON.CA](http://MARCHEFERMIERHUNTINGDON.CA)

100% FRAIS 100% LOCAL

**MARCHÉS D'HIVER**  
HUNTINGDON  
12 AVRIL, 10 H À 16 H  
CENTRE COMMUNAUTAIRE  
ET D'ÉDUCATION DES  
ADULTES DE HUNTINGDON  
24, RUE YORK

La qualité La diversité La fraîcheur de la région!

FAITES LE PLEIN DE DENRÉES LOCALES  
[MARCHEFERMIERHUNTINGDON.CA](http://MARCHEFERMIERHUNTINGDON.CA)

**BIBLIOTHÈQUE MARCEL-SÉVIGNY**

1547, route 132, Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0  
450 264-9431 ou [biblio@stanicet.com](mailto:biblio@stanicet.com)

Suivez-nous sur Facebook/Municipalité-de-Saint-Anicet  
<http://www.reseauibliomonteregie.qc.ca/fr>  
<https://stanicet.com/bibliotheque>

**HORAIRE RÉGULIER**

Mardi de 17 h à 20 h  
Mercredi au vendredi de 13 h à 16 h  
Samedi de 9 h 30 à midi

**NOUVEAUTÉS À VENIR**

- Le sourire de Caterina, Carlo Vecce
- La secte, Nicolas Feuz
- La colocataire, Freida McFadden
- Les belles promesses, Pierre Lemaître
- The God of woods, Liz Moore
- Ship of dreams, Donna Jones Alward
- Book of lives, Margaret Atwood
- Et bien plus encore !

# Heure du Conte

Pour les enfants de 3 à 7 ans.

**18 avril** | **16 mai** | De 10 h à 11 h

Tu peux même venir en pyjama ! Inscription requise.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

## Camp de jour

ÉTÉ 2026

Inscription à venir en avril 2026  
Suivez-nous sur Facebook pour tous les détails !

MANGAS 10

TES MANGAS PARTOUT AVEC TOI GRÂCE À TA BIBLIOTHÈQUE

A partir du catalogue en ligne

Nos activités de l'été sont en cours de préparation!

Programmation estivale 2026

## Surveillez votre boîte aux lettres ce printemps!

SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

**Lobe** cliniques

Vous avez des doutes sur la qualité de votre audition ?

Lundi 20 avril 2026

333, Avenue Jules-Léger (Salle du conseil)

Test de dépistage auditif **GRATUIT** \*(18 ans ou plus)

Pour prendre rendez-vous : 450 264-9431, [loisirs@stanicet.com](mailto:loisirs@stanicet.com)

déplacez-vous à la bibliothèque Marcel-Sévigny

Avant-midi  
**9 h à 12 h**  
ou  
Après-midi  
**14 h à 16 h**  
\*Durée de 15 minutes

**Conférence en santé auditive**  
13 h à 14 h

Présentée par un professionnel de la santé auditive affilié aux cliniques Lobe.

Contactez-nous pour vous inscrire !

### fadoq CLUB FADOQ CAZAVILLE

Notre club fêtera son 50e anniversaire cette année le 23 mai 2026. Seuls les membres en règle pourront se procurer un billet, en quantité limitée, pour y assister. Si vous êtes intéressé, veuillez vous manifester rapidement.

Nos activités d'avril : La poulette, pétanque atout, sac de sable, le banquier.

Et pour mai : Carte pleine, AGA, Olympiades.

**Notez à votre agenda le 9 août notre super événement : Crêpes et gaufres.**

Soucieux de nous améliorer constamment afin de mieux vous régaler, nous avons tenu compte de vos commentaires et apporterons quelques changements.



## 9 août

Crêpes et gaufres.

### LE CERCLE DE FERMIÈRES

#### ATELIER

Nos ateliers sont ouverts de 10 h à 16 h, **les lundis et mercredis**. Au 225, avenue de la Fabrique, Saint-Anicet, au 2e étage du presbytère.

Ce sera un plaisir de vous rencontrer avec votre projet. Si vous avez besoin d'aide ou d'informations, nous serons heureux de vous guider dans votre démarche.



#### TRICOTER

Nous vous invitons à notre activité « **Tricotez au rythme des vagues du lac Saint-François** », **les lundis soir du 6 juillet au 24 août**, de 18 h à 20 h, au Parc Intergénérationnel.

Apportez votre chaise et votre tricot. Nous vous attendons en grand nombre. Nous aurons la possibilité de nous installer à l'intérieur si la météo ne nous est pas favorable.

#### SALON DES ARTISANS

Une grande activité aura lieu les **18 et 19 juillet 2026**, de 10 h à 16 h, au centre communautaire de Saint-Anicet, 1560, rue Saint-Anicet.

Venez en grand nombre : de nombreux artisans seront sur place pour vous accueillir.

## DATES À RETENIR

- Les lundis : Atelier
- 6 juillet 2026 : Tricot au bord du lac
- 18 et 19 juillet 2026 : Salon des artisans

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :  
Monique Frigon, 450 264-5648  
Brigitte Leduc, 450 567-7401

« *Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une merveilleuse saison d'été* ».

### CLUB OPTIMISTE

Le début de 2026 nous a tenu assez actifs, entre le déjeuner des membres et amis, la soirée danse country, la marche aux flambeaux et nos pratiques de notre spectacle de lipsync « **C'est quoi ta toune** » qui aura lieu **fin mars**.



On se prépare pour les **Cocos de Pâques** qui auront lieu à la Société Historique de Saint-Anicet le **4 avril**. Tous les détails seront communiqués via notre page Facebook et sur notre site web [cluboptistanicet.com](http://cluboptistanicet.com).

Une importante réunion de membres devrait avoir lieu en avril afin de déterminer notre appartenance soit à Opti-Jeunesse ou Optimist International. Une invitation officielle sera transmise aux membres pour les informer de la date et du lieu exacts de cette rencontre.

Notre « **Souper de l'amitié (des gageurs)** » est planifié pour le **6 juin** au centre communautaire de Saint-Anicet. Détails à venir.

Nous travaillons également depuis quelques mois à la préparation du **Festival du maïs édition 2026 qui aura lieu cette année les 17 et 18 juillet (changement de date)** au parc du Cercle des loisirs de Cazaville.

Cet événement estival promet une programmation variée et festive destinée à toute la population.

Les activités débuteront le vendredi 17 juillet à 19 h avec un bingo, une activité populaire qui marque traditionnellement le coup d'envoi des festivités dans une ambiance conviviale.

Le samedi 18 juillet, de 10 h à 16 h, le site accueillera de nombreuses activités familiales, offrant aux familles l'occasion de profiter d'une journée remplie d'animations, de jeux d'eau et gonflables et de divertissements.

En soirée, dès 17 h, la musique et la danse prendront le relais avec une séance de danse en ligne, suivie de spectacles musicaux. Le groupe Lendemain de veille montera sur scène pour faire vibrer le public, puis la soirée se poursuivra avec la performance énergétique de PowerPlay Rock Band.

Surveillez notre site Web ou notre page Facebook pour ne rien manquer : [cluboptistanicet.com](http://cluboptistanicet.com)



## DATES À RETENIR

- Fin mars : « *C'est quoi ta toune* »
- 4 avril : Cocos de Pâques
- 6 juin : « *Souper de l'amitié (des gageurs)* »
- 17 et 18 juillet : Festival du maïs

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE

### - Quelques nouvelles

L'hiver rude et long se termine et laisse place à un printemps revivifiant. Dans cet esprit, votre Société historique travaille depuis quelques temps déjà sur une belle surprise : un parcours déambulatoire agrémenté d'une quinzaine de balados au cœur du secteur villageois de Saint-Anicet. Ce parcours, qui couvre principalement la rue Saint-Anicet, raconte l'histoire du village et celle de quelques personnages marquants des deux derniers siècles.



**Invitation**  
**Assemblée générale annuelle**  
**17 mai 2026**

Votre Société historique, en étroite collaboration avec la municipalité, travaille au déploiement du parcours et au lancement. Nous vous invitons à suivre les réseaux sociaux pour connaître tous les détails concernant le lancement de ce projet d'envergure. Nous souhaitons également vous inviter à notre **assemblée générale annuelle** qui aura lieu, à la société, **le dimanche 17 mai 2026**.

Cela dit, il est maintenant temps de renouveler votre membership ou de devenir membre. Contactez-nous ou consultez notre site Web !

Au plaisir de vous retrouver à notre AGA et, éventuellement, au lancement des balados !  
Entre temps, suivez-nous sur :

[historique-st-anicet.ca](http://historique-st-anicet.ca)  
[www.facebook.com/SocieteHistoriquedeSaintAnicet/](https://www.facebook.com/SocieteHistoriquedeSaintAnicet/)

Pour toute question : [shsa@hotmail.ca](mailto:shsa@hotmail.ca)

## ACTIVITÉS

### CARDIO 60 +

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h  
1560, rue Saint-Anicet  
Micheline Larocque, 450 264-8246

### CARDIO STEP

Lundi de 17 h à 18 h  
1560, rue Saint-Anicet  
Renée Guernon, 450 802-8098

### CROSSFIT

Jeudi de 17 h à 18 h  
1560, rue Saint-Anicet  
Renée Guernon, 450 802-8098

### DANSE

Horaire variable  
333, avenue Jules-Léger  
Céline Gigoux, 450 601-8076

### FALUN DAFU

Mardi 9 h  
333, avenue Jules Léger  
Carolle Caza, 514 973-6064

### KARATÉ

Jeudi de 17 h 20 à 18 h 30  
Adultes de 19 h 30 à 20 h 30  
1560, rue Saint-Anicet  
Dany Proulx, 450 807-0151  
[dany.lefebvre-proulx5@outlook.com](mailto:dany.lefebvre-proulx5@outlook.com)

### SACS DE SABLE

Lundi de 12 h à 16 h  
1560, rue Saint-Anicet  
Yolaine Lemieux, 450 601-5451

## COMITÉ MUNICIPAL

La municipalité lance un appel de candidatures afin de recruter des citoyennes et citoyens intéressés à s'impliquer bénévolement au sein du :

### • Comité consultatif en Environnement et Développement Durable

#### Profil recherché

Être citoyen(ne) de la municipalité.  
Avoir un intérêt pour la vie municipale et le développement du milieu.  
Faire preuve d'ouverture, de respect et d'esprit de collaboration.

Aucune expérience préalable n'est requise. Les comités sont composés de citoyens aux profils variés afin de représenter la diversité de la population.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui souhaiteront s'impliquer activement dans la vie municipale

## APPEL DE CANDIDATURES



Les personnes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en communiquant avec la municipalité

450 264-2555  
[info@stanicet.com](mailto:info@stanicet.com)



## École des Jeunes-Riverains

**C'est le retour de notre souper spaghetti, le 24 avril 2026.**

C'est une campagne de financement organisé par la super équipe de parents impliqués. Réservez votre date.

Surveillez la page Facebook de l'école pour des informations supplémentaires.

Merci beaucoup de collaborer avec l'école Des Jeunes-Riverains pour nos jeunes de la communauté.

# Dossier citoyen personnalisé



## Opinion citoyenne

- Sondages instantanés
- Sondages géolocalisés
- Résultats en temps réel



## Propriété

- Compte de taxes en ligne
- Horaire des collectes
- Évaluation foncière



## Requête

- Signalement de problèmes
- Historique des signalements
- Suivi en temps réel



## Permis

- Demande de permis
- Émission de permis
- Paiement en ligne

**et plus encore!**

Disponible sur  
Google play

Disponible sur  
App Store



# Voilà!

Inscrivez-vous

[stanicet.com](http://stanicet.com)



335, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

450 264-2555  
communication@stanicet.com

